

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Réaction à la Stratégie nationale de mobilité durable

Mobilité durable : le transport actif doit être une priorité

Montréal, le 12 février 2014 – La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) attendait avec intérêt la *Stratégie nationale de mobilité durable* qui a été rendue publique cette semaine. Viser l'intégration de la planification de l'aménagement du territoire et du transport est un pas dans la bonne voie. Toutefois, la Coalition Poids espérait davantage quant aux mesures et au financement favorisant le développement et l'adoption du transport actif et collectif.

Considérant l'ampleur de l'épidémie d'embonpoint et d'obésité au Québec, la Coalition Poids réitère l'importance de favoriser les déplacements actifs au quotidien. Chaque tranche supplémentaire de 60 minutes par jour passées en voiture, comme conducteur ou passager, correspond à une hausse de 6 % de la probabilité d'être obèse.

La marche et le vélo sont des moyens de déplacement abordables et accessibles à tous les groupes d'âge. Alors que la Première ministre souhaite « faire du Québec la nation la plus en forme au monde », encourager le transport actif s'arrime parfaitement avec cette volonté en réduisant la sédentarité, un facteur de risque associé à l'obésité et à plusieurs maladies chroniques (diabète, maladies cardiovasculaires, cancers, etc.).

Or, pour inciter la population à opter pour des modes de déplacement plus favorables à la santé, le ministre des Transports doit contribuer à sécuriser les déplacements à pied ou à vélo, et ce, en aménageant les infrastructures requises et en réduisant le volume de circulation automobile.

Favoriser les transports alternatifs à l'automobile ne se fera pas sans réduire le parc automobile

Malgré les intentions du Gouvernement d'augmenter l'offre de service en transport en commun et de soutenir le transport actif, la nouvelle *Stratégie nationale de mobilité durable* n'insiste pas suffisamment sur l'importance de freiner l'expansion de la capacité routière et de réduire le nombre de véhicules en circulation. De plus, la Coalition Poids voudrait que l'augmentation des déplacements à pied et à vélo se retrouve dans les objectifs des prochaines orientations gouvernementales en aménagement du territoire.

La Coalition Poids suivra l'évolution du projet de loi destiné à modifier la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et entend contribuer aux consultations publiques y étant associées. Pour consulter le mémoire qui avait été déposé par la Coalition Poids et appuyé par Québec en Forme dans le cadre des consultations publiques sur la *Politique québécoise de mobilité durable*, [cliquez-ici](#).

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails www.cqpp.qc.ca.

– 30 –

Source :

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 242

Cellulaire : 514 566-4605

cvoyer@cqpp.qc.ca